

## Vie scientifique

### « Les écosystèmes forestiers des Caraïbes »

#### Compte rendu de colloque (Martinique, 5-10 décembre 2005)

François Ramade

Écologue, Laboratoire Écologie, systématique et évolution, Université Paris-Sud, Bât. 362, 15 rue Georges Clemenceau, 91405 Orsay cedex, France

Les divers archipels qui constituent la province biogéographique de la Caraïbe sont caractérisés par des écosystèmes forestiers tropicaux d'importance globale, car, outre leur très haute endémicité, ils figurent parmi les *hot spots* majeurs de la biodiversité planétaire. De plus, ces forêts présentent une grande diversité écosystémique qui s'étage depuis des formations hyperhygrophiles jusqu'à certaines de xérophilie élevée.

Malheureusement, ces forêts figurent parmi celles qui ont été le plus dégradées par l'exploitation humaine, l'utilisation des ressources ligneuses s'étant par le passé beaucoup plus apparentée à une extraction minière qu'à un usage soucieux des générations futures. En conséquence, la couverture forestière des Caraïbes ne représente plus que 11 % de son étendue originelle, à l'époque précolombienne. Outre une érosion parfois massive des sols, ou à tout le moins leur appauvrissement croissant, cette déforestation s'est traduite par de graves perturbations du cycle de l'eau et une aridification du climat, très sensible sur certaines îles. Sur le plan biologique, elle a provoqué une raréfaction de nombreuses populations d'espèces végétales et animales et, pis encore, des extinctions en nombre sans cesse accru. Par ailleurs, la dégradation des écosystèmes forestiers subsistant a augmenté leur vulnérabilité à des aléas naturels, en particulier climatiques.

Ces considérations constituent la justification même de ce colloque international, organisé par le conseil général de la Martinique et l'université Antilles-Guyane, dont l'objet était de faire un bilan aussi exhaustif que possible des connaissances scientifiques relatives à ces écosystèmes forestiers. En sus des travaux sur la structure et le fonctionnement de ces écosystèmes, le colloque s'est intéressé à leur évolution en rapport avec la dynamique des

sociétés humaines, les interactions hommes-forêts ayant été par le passé – et étant aujourd'hui encore – particulièrement fortes. La dimension sociologique du problème impliquait la participation de gestionnaires, de professionnels, de représentants des pouvoirs publics ainsi que d'hommes politiques concernés.

En définitive, ce colloque a constitué un forum authentiquement pluridisciplinaire, qui a abordé toutes les questions propres aux interfaces entre milieux forestiers et sociétés caribéennes. Une centaine de conférences et de communications y ont été présentées. Il a réuni environ cent cinquante scientifiques, experts, décideurs, gestionnaires, hommes politiques, provenant des diverses îles de la région Caraïbe (y compris des anglophones de Porto Rico ou de la Jamaïque et même des Cubains), ainsi que de pays qui la jouxtent (Colombie, Venezuela, par exemple). La majorité des participants provenait des sciences biologiques (écologues, botanistes, biogéographes, pédologues, mycologues...), mais on comptait aussi des anthropologues, des historiens, des sociologues, des ethnologues, des juristes et des économistes.

La première matinée du colloque a été consacrée aux problématiques générales concernant les questions de fonctionnement des forêts tropicales. L'accent a été mis sur le fait que ces écosystèmes ne sont pas seulement marqués par leur exceptionnelle biodiversité, mais qu'ils jouent un rôle essentiel dans les processus écologiques fondamentaux propres aux milieux tropicaux, en régulant en particulier le cycle de l'eau (Ramade). Néanmoins, les questions de structure ont eu leur place, avec des communications sur les communautés fongiques, de même que les questions de succession écologique dans ces écosystèmes forestiers. Enfin, les facilités d'usage qu'offrent ces écosystèmes ont aussi été discutées

Auteur correspondant : francois.ramade@ibaic.u-psud.fr

(Portecop). L'organisation de la recherche sur ces forêts a été également invoquée, en prenant le cas de la Guyane.

Une journée a été ensuite dévolue aux questions relatives à l'étude de la structure, du fonctionnement, de la diversité biologique et de la dynamique des forêts, notamment de celles des Petites Antilles (Joseph). Plusieurs communications ont concerné plus particulièrement certains types écosystémiques, comme la forêt sempervirente saisonnière de Martinique, la dynamique des espèces d'arbres dans les forêts hygrophiles de Guyane et celle des forêts hygrophiles tropicales insulaires, ou encore la colonisation des propagules de mangroves. Les problèmes de conservation et de gestion ont été également abordés, avec plusieurs références à l'application de la télédétection et de l'imagerie satellitaire à l'évaluation de la santé des forêts tropicales et à celle de l'action de l'homme sur ces dernières. Enfin, plusieurs interventions ont concerné la biodiversité, plus spécifiquement en ce qui concerne les menaces dues aux espèces arborées invasives (Joseph) et à leurs peuplements fongiques (Courtecuisse, Fiard, parmi d'autres). Troisième thématique abordée : la représentation et les usages immatériels des écosystèmes sylvestres. Cette session offrait une dimension historique, ethnologique et sociologique portant sur la représentation qu'avaient ou qu'ont encore les peuples amérindiens de la forêt, sur l'imaginaire insulaire actuel, enfin sur la représentation de la forêt chez les jeunes lycéens antillais.

Une autre journée a été consacrée aux questions de protection, de conservation, de gestion et de valorisation des ressources forestières. Le premier thème abordé a été celui de l'utilisation rationnelle et de la gestion du patrimoine forestier dans l'ensemble des Antilles et des régions littorales continentales des pays qui bordent la mer des Caraïbes. A été évoqué à cette occasion le rôle des espèces introduites pour la sylviculture dans la reconstitution des successions forestières et la dynamique des espèces insulaires. Ont fait plus particulièrement l'objet de communications sur ces sujets : le Mexique, le Guatemala, le Costa Rica, la Colombie, Porto Rico, Trinidad et Tobago. La conservation des forêts en lien avec la préservation de la ressource en eau a été abordée à propos de la Dominique. Ont également été soulevés les problèmes de création de réserves naturelles et d'aires protégées au profit des principaux types écosystémiques de forêts tropicales et antillaises, et aussi des zones humides littorales particulièrement menacées. Plusieurs études de cas (Réserve de la Caravelle, par exemple) ont été présentées. La création de nouvelles réserves naturelles ou encore de réseaux d'espaces protégés a été envisagée (dans le cas de la Martinique). D'autres communications ont porté sur les bio-indicateurs des changements dans ces écosystèmes ou ont souligné l'importance des inventaires pour la délimitation des aires protégées et la mise en œuvre des plans de gestion de ces dernières (Étifier-Chalono). Comme

d'habitude lorsque sont évoquées de telles thématiques, se sont opposés les tenants du « développement » quel qu'en soit le coût environnemental – en bref, les partisans du « développement contre la conservation » – et ceux – parmi lesquels se rangent la quasi-totalité des écologues – qui considèrent au contraire que la conservation de la nature et de ses ressources constitue un impératif catégorique à un développement durable.

Le thème des loisirs a, lui aussi, fait l'objet d'une journée : on s'est interrogé notamment sur la contribution de l'écotourisme forestier à la préservation des forêts dans la Caraïbe insulaire et en Guyane. Les aspects positifs de ces pratiques, mais aussi certains de leurs effets négatifs potentiels ont été débattus.

Une session a été consacrée à l'examen de pratiques telles que la culture sur brûlis en Guyane, la production de charbon de bois à Haïti, l'exploitation de la production ligneuse et (à nouveau) les usages récréatifs des forêts dans la perspective d'une gestion durable de celles-ci.

Il a ensuite été procédé à un élargissement des perspectives, à travers une comparaison entre l'écologie et la gestion des forêts du bassin caraïbe, du monde tempéré et des autres régions tropicales. Les rapports entre les hommes et les écosystèmes forestiers dans le monde tropical ont été abordés à propos du Sud-Ouest pacifique, de Madagascar et du Cameroun. Dans ce tour d'horizon, il a été fait état du rôle de la société civile dans la gestion forestière, aussi bien au sujet des forêts tempérées et boréales (au Québec, mais aussi à Fontainebleau) que des mangroves (aux Indes). D'autres communications ont traité de l'économie forestière et, sur le plan sociologique, des relations entre les firmes forestières, les communautés d'habitants et les pouvoirs publics.

Le colloque s'est terminé par la présentation d'une synthèse établie collégalement par le comité scientifique. Cette synthèse a eu pour objet de souligner les points sur lesquels le colloque avait mis en évidence des besoins de recherches ou la nécessité d'une meilleure intégration des données de la recherche à la gestion des forêts des Caraïbes pour en améliorer la conservation dans une perspective de développement durable. Dans cette perspective, les recommandations suivantes ont été faites :

- procéder à une clarification de la terminologie ;
- procéder à un état des lieux en matière d'évaluation de la biodiversité des écosystèmes forestiers des Caraïbes ;
- établir un réseau des chercheurs travaillant sur ces forêts et mettre sur pied une base de données ;
- développer des indicateurs de qualité et de dynamique des milieux forestiers afin de mieux cerner l'évaluation de l'action de l'homme sur ces milieux ;
- sur le plan méthodologique, faire un effort accru pour le développement de SIG dans les diverses régions de la province biogéographique des Caraïbes ;

- sur le plan des moyens, faire un effort prioritaire de recrutement de taxonomistes, ainsi que pour le financement de la recherche ;
- conforter l'éducation des citoyens dans la prise de conscience de l'importance de la préservation des forêts tropicales de la région, pour assurer le maintien de leurs conditions de vie et celles des générations futures ;
- dans le même but, sensibiliser les politiques et les gestionnaires pour qu'ils agissent en faveur d'une utilisation rationnelle et d'une préservation des écosystèmes forestiers des Caraïbes, afin d'assurer aux divers pays de la région un développement durable.

Des actions concertées et/ou des stratégies d'action devraient être définies et mises en œuvre sur chacun de ces points.

D'un niveau scientifique incontestable, ce colloque a eu le mérite de confronter plusieurs approches des problèmes propres à ces écosystèmes : celle des chercheurs, celle des administratifs qui en ont la charge, celle des acteurs sociaux qui, d'une façon ou d'une autre, exploitent leur production biologique, celle des gestionnaires des aires protégées forestières, ainsi que celle des responsables des pouvoirs publics. Compte tenu du fait que certains des sujets traités donnaient lieu à polémique, quelques communications ont suscité des débats parfois vigoureux, mais toujours courtois, entre les participants. C'est là le signe qu'au-delà du besoin de recherches qui le justifie, le sujet traité aborde des questions très actuelles, qui concernent en définitive toutes les sociétés civiles de la région des Caraïbes.